L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 31 MARS 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIBERT, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN. 31 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, rue Colombus, entre Robertson et Claiborne.—Meubles.

Par M. W. Newman, au No 61 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Julie.—pommes de terre ; sur la Levée, au pied de la rue Poydras,—foin.

Pommes de terre—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Vendredi 31 Mars

VARIETES—Hunted down.

ACADEMIE—Child Stealer.

St-CHARLES—Le Tour du Monde en 80 jours.

Le parti républicain en désarroi.

Nous pouvons dès aujourd'hui compter le Mississippi parmi les Etats qui ont été assez heureux pour se délivrer des obstacle de gouvernement que les lois de reconstruction avaient dressés contre eux d'une manière rancuneuse et vindicative. Nous disons "rancuneuse," parceque le parti républicain, issu des Free soilers, se rappelait avec amertume l'appui constant donné par le Sud au parti démocrate pendant près de trois quarts de siècle, et nous disons "vindicative" parceque le Sud avait osé prendre les armes contre les prétentions du parti républicain à prononcer arbitrairement sur les institutions des Etats. De là une guerre qui, si elle a ruiné temporairement le Sud, n'a pas enrichi le Nord etta conté aux deux sections d'immenses sacrifices.

Le Sud a gémi, nombre d'années, sous le poids des lois de reconstruction ; puis reprenant courage, il a secoué peu à peu le fardeau et nous ne voyons plus gubère aujourd'hui d'oppression républicaine qu'en Louisiane et dans la Caroline du Sud. Nous comptions naguères le Mississippi dans la minorité des Etats opprimés, mais après la retraite subite de son gouverneur qui a reculé devant les périls d'un jugement extra-judiciaire mais parfaitement constitutionnel, on peut dire que c'en est fait pour toujours du régime des aventuriers dans cet Etat.

A partir la manière fort adroite avec laquelle les choses ont été menées dans le Mississippi, il faut remarquer aussi que cet Etat a joué véritablement de bonheur, sa délivrance ayant été entreprise à une époque où il se trouve à l'abri de toute intervention fédérale. En effet, le temps où Grant pouvait impunément se permettre des ordres de carrage pour étouffer la liberté électorale et substituer un gouvernement non élu à un gouverneur élu par une majorité incontestable des votes, est loin de nous ; si loin de nous qu'on peut affirmer en toute sûreté qu'il ne reviendra pas de si tôt si tant est qu'il revienne jamais. Très certainement personne à la Maison Blanche ne pense à s'insurger contre le fait acquis, et l'homme, qui y pense le moins, doit être le Président des Etats-Unis, car il est lui même plus ou moins menacé directement d'un de ces procès non politiques mais criminels où tout prêt à la fois et fortune et honneur et considération.

Les républicains voulurent se donner, il y a sept ans, le plaisir divin pour eux, de poursuivre un homme du Sud, le Président Andrew Johnson, dont la seule culpabilité était d'avoir entretenu sur la reconstruction des Etats une opinion dissidente, mais la conscience publique se révolta contre une accusation aussi atroce, et Johnson fut acquitté. Le cas serait bien différent aujourd'hui, si Grant était mis en accusation. Le Sénat n'aurait pas à lui reprocher de n'avoir pas professé des opinions orthodoxes et de n'avoir pas obéi aux exigences du parti ; au contraire il pourrait être blâmé d'y avoir cédé trop servilement et d'avoir brutalement violenté les principes les plus sacrés des libertés publiques.

Mais le blâme ne serait pas prononcé pour cela. Entre gens du même parti on n'y regarde pas de si près, et s'il n'y avait contre Grant que des griefs politiques, il serait bien vite acquitté. Très probablement le Sénat des Etats-Unis agirait à l'égard des accusations de la Chambre des Représentants aussi cavalièrement que le Sénat de la Louisiane a agi à l'égard de la mètre dans la mise en accusation de Kellogg. Mais ici il faut autre chose. La majorité démocratique de la Chambre au Congrès le sait si bien qu'elle recherche dans la conduite de Grant d'autres chefs d'accusation que des méfaits politiques. Elle tache de découvrir au moyen d'enquêtes accumulées, si l'Exécutif n'a pas trempé dans les opérations véniales de ses subalternes. Mettre au jour celles de Belknap et de Robeson et les manœuvres intéressées d'un secrétaire particulier ou les spéculations d'un ministre diplomatique, impliquer même un avocat-général jouissant auparavant d'une réputation totérable, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez. Il faudra pour assommer le parti républicain atteindre jusqu'à l'Exécutif même. Et nous croyons que les Démocrates sont dans la bonne voie. Les rings de whiskey, les renseignement fournis à propos sur le transfert des officiers inspecteurs, la dénégation sur une communication écrite par l'avocat général à l'avocat de district des Etats-Unis à St-Louis, la nomination aux postes de fournisseurs militaires, la spéculation sur les terrains du district de Colombie où il s'agit de millions, des approvisionnements de marine et de guerre payés maisnon exécutés, le dépôt de fonds, fait sur un ordre émané de Long Branch, malgré l'opposition du Trésorier Spinner, à la banque de Jay Cooke & Cie. et à la banque nationale de Washington, quand le gouvernement savait n'en pas douter, que Jay Cooke et la banque étaient à la veille de suspendre leurs payements, tout cela forme un faisceau de circonstances plus que suspectes et duquel très probablement on extraira un fait assez clair et assez précis pour confondre le chef lui-même dans les rangs des prévenus subalternes. Alors la conscience publique ne se soulèvera pas en faveur de l'accusé innocent comme elle le fit en faveur du Président Johnson, mais elle se prononcera avec énergie contre le prévenu lui-même, contre Grant, non plus le grand pacificateur mais le grand corrupteur de l'Union.

Voilà le danger qui menace le parti républicain qui, malheureusement pour lui mais heureusement pour nous, s'est pour ainsi dire personnifié dans le gouvernement des baïonnettes, ayant soutenu Grant dans toutes ses dragonnades contre les libertés et les patriotes du Sud.

Si le parti républicain n'est pas encore assommé, comme nous le disons plus haut, il est du moins fort troublé et étourdi. Les délibérations de ses conventions en font foi. Ses plus grandes conventions se sont déjà réunies et toutes ont abandonné la troisième candidature de Grant, mais sans pouvoir, jusqu'à présent du moins, se rencontrer sur une candidatnre républicaine nationale. Les conventions de la Nouvelle-Angleterre veulent Blaine, celle de New York veut Conkling, celle de la Pensylvanie veut Hartrauft, celle de l'Ohio Hays, celle de l'Indiana voudra Morton et qui sait ce que voudront les autres. Très probablement à l'ouverture de la convention républicaine nationale, le parti aura 25 à 30 candidats. Il en aurait 37 si les nègres du Sud n'étaient décidés à voter presque *tous* pour Grant ou pour Morton. Comme on la voit, ce sont les nègres qui donnent l'exemple de l'harmonie, détail peu glorieux pour le parti.

Mais il y a autre chose. La justice suprême du pays semble abandonner le parti républicain à l'ignominie qui s'attache à ses actes. Cette justice ne veut pas en être complice. L'opinion qu'elle vient d'émettre sur la valeur du bill de force le prouve d'une manière éclatante. La Cour Suprême des Etats, suivant la voie déjà ouverte par le juge Chase, reprend de plus belle la théorie des cours d'Etat, comme unique puissance judiciaire pour décider des questions d'Etat étrangères aux races. Personne au Sud ne voulant porter atteinte au droit des races, on peut dire que la Cour Suprême par son arrêt sur l'affaire de la paroisse Grant, rend au Sud la liberté électorale. Cet arrêt met à néant la résolution de Morton sur les dernières élections du Mississippi et aussi le substitut présenté par M. Christianey, de la Californie. A quoi bon l'enquête puisqu'il serait impossible de prouver qu'on a voulu priver les affranchis, comme race, du droit de suffrage. Il serait facile d'établir au contraire que beaucoup d'affranchis ont voté pour des démocrates et qu'un plus grand nombre l'eut fait, sans doute s'ils n'en eussent été empêchés par l'intimidation exercée à leur égard par d'autres affranchis. La décision de la Cour Suprême a réellement mis en désarroi tout le parti républicain qui se trouve désarmé.

Ces circonstances réunies nous font dire que le Mississippi s'est remué dans un moment propice et qu'il n'a plus à redouter l'intervention des bayonnettes fédérales, ni l'inquisition du sénateur Morton. Le Mississippi peut donc se regarder comme délivré à jamais d'Adalbert Ames, son gouverneur d'aventure, gendre du digne Butler ; il est délivré aussi de tous les fonctionnaires de cette origine, et voilà cet Etat placé sur le même pied de liberté et de gouvernement que la Georgie.

Nous nous en réjouissons pour lui tout en faisant un triste retour sur nous-même. Nous avons autant de droit à être libres que le Mississippi et la chance aussi nous a été offerte. Mais nous n'avons pas su la saisir. Nous avons perdu la partie pour plaire à une coterie de porteurs de bons et d'agioteurs et nous restons écrasés sous le poids du recensement de 1875. Nous n'avons pas même su nous débarrasser du Bureau des retours, dernière ressource du parti républicain en Louisiane. Avec cela, il peut encore nous faire beaucoup de mal.

UN PROCÈS CONTRE LE BILL DE CONVERSION D'ETAT.—C'est John L. Macready, Anglais, qui fait ce procès. Voilà un capitaliste bien difficile. Les anciens bons ne valaient pas $40, ils en valent aujourd'hui 70 ; ils ne lui rapportaient que 6 0[0, ils lui en rapportent aujourd'hui 7 et il n'est pas content. Que faut-il donc faire pour lui ? Il veut absolument que la Cour Suprême des Etats-Unis lui refasse son ancien titre qui valait et peu. Ce n'est pas raisonnable. En Angleterre, Macready n'aurait que 2 0[0 de la même valeur sur le pied de $70. Le juge Woods a déjà rendu, il y a près de deux ans, une décision qui établit la validité du Funding bill. La Cour Suprême de la Louisiane en a fait autant. Tous les créanciers de l'Etat, les anciens comme les nouveaux, y ont souscrit. Il nous paraît difficile que la Cour Suprême des Etats-Unis trouve en cela une raison d'invalidité contre le Funding bill généralement reconnu et admis dans cet Etat.

UNE NOUVELLE DÉCISION DU JUGE WOODS.—Dans le procès de Morris Ranger contre la ville, pour la forcer à payer un intérêt sur les bons de 1854, émis en faveur de nos premiers chemins de fer, le juge Woods vient de rendre une décision qui nous paraît entièrement conforme au droit. M. Morris Ranger demandait en premier lieu une injonction pour empêcher la ville d'employer à d'autres objets les fonds collectés pour les intérêts des dits bons. Il demandait en second lieu une injonction contre la réception des scrips en payement de taxe et en troisième lieu une injonction portant indirectement contre le plan des bons à prime. Ces deux derniers points ne concernant pas M. Morris, la cour ne pouvait les accorder, mais elle a accordé le premier, c'est à dire l'interdiction faite à la ville de détourner les fonds collectés pour payer les intérêts des bons au demandeur. Or, c'est tout ce qu'il voulait, et s'il demandait davantage, c'était pour mieux assurer le payement de ce qui lui est dû. Il est donc satisfait, car sa créance est reconnue, et il sera payé. Maintenant comment fera la municipalité, forcée de payer les intérêts des bons consolidés, les intérêts des bons de chemin de fer concurremment avec le service de sa loterie qui chaque année coûtera davantage ? Devant de telles décisions, cette loterie nous paraît fortement aventurée.

LE MANQUE D'EAU.—Le feu qui a eu le temps de dévorer une vingtaine de maisons dans le Troisième District, parce que les pompiers n'ont pu se procurer de l'eau que lorsque l'œuvre de destruction était fort avancée, prouve une fois de plus l'inanité des reproches adressés si souvent à la Compagnie des Waterworks avant l'achat de l'usine par la ville. A-t-on fait mieux depuis que l'administration des Waterworks a passé en d'autres mains ? Les habitants ont-ils plus d'eau et leur coûte-t-elle moins ? Y a-t-il moins d'incendie ? Sont-ils moins destructeurs ? Non, c'est toujours la même chose, excepté que les dépenses sont plus grandes pour la ville sans qu'il en résulte un seul avantage pour le public. La municipalité y perd de $30,000 à $40,000 par an, voilà tout.

Nous sommes surpris que le Conseil n'ait pas pris en considération la proposition, faite dernièrement par les anciens représentants de la Compagnie, de reprendre l'usine en rendant les bons que la ville a donnés en payement. Nous sommes plus surpris encore qu'on ait mis pour condition de la résiliation de la vente une extension de tuyaux dans tout le Quatrième District et jusqu'à la limite supérieure de la paroisse St-Bernard. Est-ce que la municipalité a jamais songé à faire cela elle-même ? Pourquoi veut-elle imposer à la Compagnie une obligation qui lui coûterait plus d'un million ? Où trouver ce million ? et qui le prêterait sur le revenu des eaux dans des quartiers peu habités et où les résidants clair-semés se servent de citernes ?

Le Conseil de ville aime mieux apparemment garder les Waterworks sans les payer et courir la chance d'un procès pour non exécution de contrat. La Cour de Circuit des Etats-Unis prononcera sans doute, la résiliation de la vente conformément aux plus simples notions du droit.

☞ Signor de la Barrera, le nouveau consul espagnol à ce port, est allé voir Mr Kellogg, accompagné par Don Carlos Pie, le consul en retraite, et a été officiellement reconnu en sa capacité diplomatique.

GRAND CENTENNIAL BAZAAR.—Ce bazar s'ouvrira mardi prochain, 4 avril, dans la salle des Odd Fellows, et ne fermera qu'à la fin du troisième jour, jeudi, 6 avril. Il a été organisé au profit du Seashore Camp Ground. Nous prions le comité-directeur d'agréer nos remerciements pour les billets d'entrée qu'il nous a adressés.

BILLET GAGNANT.—Mr Stanislas Veret, état No. 2, marché Claiborne, et demeurant rue Gasquet 138, ayant acheté pour 50 cents au bureau d'Alex. Wale, 355 rue Commune, entre les rues Claiborne et Robertson, la moitié du billet de combinaison Nos. 4, 16, 56, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier prix capital de quatre mille piastres au tirage de mercredi dernier 29 mars, certifie que sa part du montant du dit billet, lui a été payée comptant et sur présentation au bureau de la Compagnie.

COUPONS.—Grande vente de coupons aujourd'hui chez Danziger, rue du Canal 203 et rue Royale 228 et 230, au coin de la rue St. Philippe. Nous recommandons surtout les coupons de nouvelles indiennes et de magnifiques coupons de soieries.

LE SECOND

"La fortune vent que l'on se hâte"

TIRAGE D'OR

"Avec des sous on bâtit des palais"

A LIEU

"Ne négligez jamais les petites choses"

SAMEDI, 29 AVRIL

"La fortune est inconstante"

GROS LOT $100,000

"Fiez-vous toujours à la chance."

UNE DISTINCTION MÉRITÉE.—Le *Journal officiel* annonce qu'une distinction vient d'être accordée au jeune curé de Chacahoula, qui, en 1870, avait quitté le séminaire pour aller s'engager ; voici la mention officielle.

Sur la proposition de M. le vicomte Paul d'Abzac, le président de la République, par décrêt en date du 7 mars 1876, a conféré la médaille militaire à M. l'abbé Chabrier (Jean), ancien militaire, blessé grièvement à la bataille du Mans, le 12 janvier 1871, actuellement curé de Chacahoula, paroisse Terrebonne, Louisiane.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE. —Les membres de cette association sont convoqués pour samedi, 1er avril 1876, à 7 heures et demie du soir au cercle habituel, à l'angle des rues St-Louis et Royale, et sont priés d'être ponctuels. Voir plus loin l'avis de Mr J. N. Augustin, secrétaire-général.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

PETITE MANŒUVRE POLITIQUE.

La police métropolitaine doit être taxée en vue de la prochaine campagne électorale.

Le comité central du parti radical a besoin de beaucoup d'argent, en vue de la campagne électorale qui va commencer prochainement, et il essaie d'en obtenir par tous les moyens imaginables.

Hier, conformément à une résolution du Bureau des commissaires de police, un ordre a été lancé et adressé aux différents precincts, informant tous les membres de la police, qu'à partir du mois prochain, avril, tous les salaires seraient réduits d'un tiers, et qu'en outre, on déduirait huit jours de gages par mois.

Le Bureau des commissaires prétend que cette réduction est faite dans un but d'économie, mais comme la taxe spéciale, que la ville est contrainte de prélever chaque année pour la police, a déjà été ordonnée, on se demande à quel usage on destine le reliquat de la taxe, ou pour mieux parler, le produit de cette mesure économique.

On calcule que cet impôt sur les 532 hommes qui composent actuellement le corps de police laissera dix milles piastres au Bureau des commissaires.

Ce reliquat ne sera certainement pas versé dans les coffres de la ville, et, bien moins encore, remboursé aux contribuables.

Il est bous porte à croire que les dix mille dollars passeront entre les mains du Boss Packard, président du comité central du parti radical en Louisiane, qui se servira de *ces fonds de campagne* de la même manière que le comité national radical, lors de l'élection du New Hampshire.

Cette manœuvre politique ne fait pas l'affaire des pauvres métropolitains.

Le salaire annuel de chaque membre est de $900, soit $2 53 1[9 par jour. La réduction d'un tiers laisse $600 par an ; et en déduisant 91 jours de gages, soit $149, il ne reste plus que $451.

Maintenant, les mandats qui seront donnés aux agents de police, en passant par les mains des courtiers, subiront un escompte de dix pour cent ; ce qui produira un précieux charge nement, la réduction net de $406 pour une année de travail.

Nous apprenons, au sujet de cette réduction, que la police métropolitaine est composée de 532 membres, sur le pair seulement, c'est-à-dire dans les livres du trésorier du Bureau des commissaires.

Sur ces 532 hommes, il y en a 372 qui agissent réellement comme policiers ; les 160 autres sont des favorisés, des politiciens de ward influents, qui sont payés, mais qui ne font aucun travail.

Il nous semble que si le Bureau des commissaires veut réellement adopter une mesure économique, il devrait commencer par supprimer les 160 fainéants dont nous venons de parler et qu'en anglais on désignerait sous le nom de *dead heads*.

Expérience à bord du Projector.

On sait que les compagnies d'assurance de la Nlle-Orléans ont fait construire au nord un steamer en fer d'une grande solidité — le *Projector* — pour combattre le fleau de l'incendie à bord des navires mouillés dans notre port. Ce steamer à destination spéciale a déjà rendu d'habiles services, et il en rendra de plus efficaces encore, quand il sera muni des appareux appareils que l'on installe en ce moment à son bord.

Hier, des expériences concluantes ont été faites dans la rade du *Projector*, en présence de plusieurs présidents et employés supplémentaires de Compagnies d'assurances. Trente grosses lampes remplies de pétrole ont été allumées dans l'intérieur du navire et le feu mis à une certaine quantité de coton, imbibé de la même huile inflammable. En moins de treize minutes cet incendie improvisé a été éteint avec l'aide d'un seul tuyau de l'appareil Hallock.

Nous apprenons que de nouvelles expériences auront lieu demain, samedi, en présence d'un certain nombre d'invités. Le *Protector* aura bientôt un appareil muni de quatre tuyaux qui quadrupleront naturellement sa puissance actuelle. Quatre jets vigoureux du gaz liquide fourni par le réservoir auront raison, nous l'espérons du moins, des incendies qui pourront se déclarer à bord des navires mouillés dans notre port.

Neuvième anniversaire du département de l'incendie du sixième district.

Le sixième district, gutroches Jefferson City, a son département de l'incendie, bien distinct de celui de la Nouvelle-Orléans, et c'est aujourd'hui, 31 mars, qu'a lieu la célébration du neuvième anniversaire de cette organisation. Quatre compagnies : Pioneer No 1, Home Hook and Ladder No 1, Protector No 2 et Young America No 3, se réuniront ce matin, à dix heures, à Lawrence Square, angle des rues Magasins et Berlin, sous le commandement de Mr Eugène May, grand marshal, qui aura pour assistants les représentants suivants des différentes compagnies :

H. F. Artz	Pioneer No 1
August Hanley	Pioneer No 1
Louis Elder	Home H. and L. No 1
H. F. Davis	Home H. and L. No 1
Jos. Chilloth	Protector No 2
C. J. Fox	Protector No 2
Frank Baehr	Young America No 3
Chas. Weiss	Young America No 3

Le cortège, ayant à sa tête l'ingénieur en chef du sixième district, Mr H. F. Philips, ses deux assistants, Messieurs Geo. Pelts et J. Munch, défilera dans les rues suivantes, qui sont toutes comprises dans le district :

Magasins à Neuvième, Neuvième à Tchonpitoulas, Tchonpitoulas à Joseph, Joseph à Magasins, Magasins à Valence, Valence à St-Charles, St-Charles à Huitième, Huitième à Prytania, Prytania à Washington, Washington à Magasins, Magasins en remontant jusqu'à Laurence Square.

Cour dite Supérieure de District.

Le procès des warrants d'Etat a été commencé hier devant la Cour dite Supérieure de District.

Mr Field, remplissant les fonctions d'avocat général, a déclaré dans son plaidoyer que tous les warrants émis en plus du revenu de 1875 sont frauduleux et doivent être considérés comme étant nuls.

Accusé de faux.

Vers neuf heures et quart, hier soir, les agents Pecora et Pearson, du service secret de la police, ont arrêté, au coin des rues Julie et Camp, un certain Robert Threader, accusé par S. B. Steers de s'être approprié $200 par des moyens illicites, et d'avoir contrefait un chèque pour 177 75, tiré par De Wolf, Powell & Co, à l'ordre de S. B. Steers. En fouillant les poches du prisonnier, à la station centrale de police, on a trouvé le chèque contrefait en question.

Triste accident.

Mr Joseph Roll, monté sur un assez beau cheval, passait rue St-Louis, près de la rue Peters, à quatre heures et demie, hier après-midi, lorsqu'en traversant le pont en fer au milieu duquel, la bête a fait un faux pas, et tombant en avant a entraîné son cavalier dans sa chute. M. Roll a eu la jambe gauche fracturée, un peu au-dessus de la cheville, et on l'a transporté à sa résidence, rue St-Philippe, entre Bourgogne et Remparts.

Séance du Funding Board.

Voici la liste des bons qui ont été convertis, avant-hier, en bons de la nouvelle émission. Nous ne donnons que les totaux :

John Black	$ 49,220 00
E. E. Simpson	65,381 00
Eimer, Bader & Co	2,818 99
Jas. J. Carleton	5,115 66
E. W. Stephens	5,000 00
Chas. De Ruyter	1,239 98
Daniel Edwards	11,880 00
E. J. Forstall's Son	189,047 99
O. F. Fazende	248,141 12
Isidore Newman	18,820 27
C. T. Buddecke & Son	1,540 00
Jules Dejean Jr	522 66
Schmidt & Zeigler	525 00
Krummelberg, Schaefer & Co	18,316 84
J. E. Manning & Co	82,117 55
Pat. Glacken	1,022 22
T. H. Hunt	2,273 55
J. Mathis	10,456 00
Levy & Borg	4,719 02
Arentz & Young	2,160 00
B. J. Morey	20,000 00
J. Mathis	8,839 90
C. T. Hoffman & Co	80,819 29
J. Carroll	10,251 95
A. Loris, Cashier	15,399 99
J. Charleston	189,800 00
Total	$980,114 05

Il y a eu hier une autre séance du Bureau de Conversion, et des bons pour une valeur de $250,000 ont été convertis.

Le Bureau s'est ajourné au 19 avril.

Voleur arrêté.

Hier soir, vers dix heures et quart, l'agent D. Donovan, de la police métropolitaine, a arrêté, rue du Canal entre Peters et Decatur, à la requête de Mr Eugène Sullivan, un voleur notoire, nommé Buck Sam, qui est accusé de garrotage.

Sam a été enfermé au poste de police du 3me precinct. C'est le même coquin qui a été arrêté, il y a quelque temps, pour avoir commis un vol au City Hôtel et qui a tiré un coup de pistolet sur l'agent Strolberger, de la police de sûreté.

Sam n'a pas encore été jugé pour ce vol et avait été relaxé sur caution.

On voit quel usage il fait de sa liberté.

Quatorze coups de canif.

Vers quatre heures et demie, hier après midi, une difficulté est survenue rue Peters, près Terpsichore, entre deux femmes, nommées respectivement Maria Rothby et Caroline Moor.

Cette dernière a donné quatorze coups de canif à son adversaire, avant qu'on ait pu mettre fin au combat.

Les blessures heureusement ne sont pas dangereuses, la lame du canif étant très courte.

Caroline a été arrêtée et enfermée au poste du second precinct.

Presqu'un incendie.

Hier, vers midi et demi, le feu a été découvert dans une chambre de la maison sise rue Chippewa No 345, appartenant à Mme Timberlake et habitée par elle ; mais il a été promptement éteint sans qu'on ait eu besoin de donner l'alarme, et le dommage ne dépasse pas $50.

Assaut et batterie.

Mr Constant Breaux a été arrêté hier, vers midi, accusé par Joseph Marcelin de l'avoir assailli avec un couteau à la main, dans l'intention de le tuer. Mr Breaux a été enfermé au poste du 3ème precinct.

TEMPERATURE.—30 mars 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin	46	7
Midi	67	19
3 P. M.	71	21
6 P. M.	65	18

Faites Fortune En achetant un billet Dans le prochain et le meilleur

Tirage d'or ... $50 ... Tirage d'or

Samedi, peuvent gagner $100,000 en or 29 avril

8,580 lots ... $502,500 en or

1 chance sur 6 ... 1 chance sur 6.

Achetez vos billets. Achetez vos billets.

LE "LABRADOR" A PHILADELPHIE.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Comme il était facile de le prévoir, l'arrivée du *Labrador* à Philadelphie a causé une vive sensation dans cette ville. Ce magnifique steamer est le plus grand navire qui ait jamais flotté sur les eaux de la Delaware, et l'on savait qu'il portait dans ses flancs un riche chargement, le premier venu directement d'Europe, d'objets destinés à l'Exposition du Centenaire. On attendait aussi l'ingénieur de la section française, avec plusieurs personnes attachées à sa mission, et un certain nombre d'exposants. Bref, cet arrivage était comme un avant coureur de l'afflux de richesses et de populations qui va bientôt déborder de toutes les parties du monde sur la grande cité pensylvanienne.

Dès sept heures et demie du matin, le grand steamer français doublait le Cap May, et entrait dans la baie de la Delaware, qui forme un vaste estuaire ouvrant sur l'Océan par une bouche de quinze milles de large entre le promontoire et le Cap Henlopen, près duquel s'élève le brise-lames inachevé connu sous le nom de Delaware Breakwater. La ligne des caps franchie, la baie s'élargit et forme une superbe nappe de 25 à 30 milles bordée par des collines pittoresques jusqu'à une distance de 60 milles environ, où commence la Delaware proprement dite. A ce point l'embouchure de la rivière n'a plus 5 milles d'étendue, et elle se resserre progressivement jusqu'à 40 milles environ, où elle forme encore une masse d'eau d'un mille de large, navigable aux plus gros vaisseaux. C'est là qu'est la ville de Philadelphie, la seconde des Etats-Unis pour le commerce.

Depuis son entrée dans la Delaware, le *Labrador*, signalé dès son départ en vue des caps, a été acclamé sur tout son parcours par les populations riveraines, accourues pour voir passer le majestueux steamer, portant à bord des Français et des Américaines, et qui, de distance en distance, tirait des salves répétées par les échos des rivages élevés du fleuve. A une heure et demie après-midi, c'est-à-dire après avoir franchi avec une vitesse sans précédent, en six heures et demie, l'espace qui sépare Atlantique de Lézine Irland, il a été rejoint à ce point par le *tug Charlie Lawrence*, parti à sa rencontre du dock de Reed street sous le commandement du capitaine J. Stetson.

A bord du *tug* étaient nombre de personnes de distinction, notamment le capitaine Re Anfrye, attaché militaire à la légation de France à Washington, et membre de la commission française ; M. H. de Vanglas, secrétaire de légation ; M. Ravin d'Elpeux, vice-consul de France à Philadelphie ; M. A. Imbert, du consulat général de France à New-York, secrétaire de la commission française ; M. Louis de Bébian, agent de la Compagnie Générale Transatlantique ; M. Henri Hamelle, secrétaire de M. Goshorn, directeur général de la commission du Centenaire ; M. Geo. Fairman, directeur des postes à Philadelphie ; le capitaine Snyder, secrétaire du conseil de navigation de cette ville ; le docteur Philip Leidy, médecin du port ; M. W. Perzel, de la Compagnie Transatlantique, et un grand nombre de représentants de la presse et de personnes appartenant à la haute société Philadelphienne. Le *tug* était, comme le *Labrador*, brillamment pavoisé, et la rencontre a été saluée par de bruyants applaudissements.

Le transbordement s'est opéré en deux tours ont été reçus à son bord. La réception a été des plus cordiales de part et d'autre, et le reste de la traversée s'est effectué au milieu d'un échange de félicitations mutuelles.

A une heure et demie, le *Labrador* est arrivé à son dock, au pied de Reed street ; une foule immense se pressait sur le quai, ainsi que sur tous les points d'où la vue dominait le cours de la rivière, et accompagnait de *hurrahs* bruyants en l'honneur du pavillon français les six représentants, la *Marseillaise* et le *Star Spangled Banner*, exécutés par le corps de musique de l'arsenal maritime, placé sur le stationnaire. Le spectacle était véritablement imposant, et laissera un souvenir durable dans l'esprit de tous ceux qui en ont été témoins. La population de Philadelphie a salué l'arrivée du *Labrador* avec un grand enthousiasme et la presse lui offre lui a fait écho. Les journaux sont unanimes à constater l'allure majestueuse et la magnifique tenue du steamer, que l'*Inquirer* compare au *Great Eastern* pour l'aspect général. En somme, l'effet produit a été celui d'une fête à laquelle toute la ville a pris part, et cet épisode laissera sa date dans l'histoire de la célébration du Centenaire américain.

Nous lisons dans la *Press* de Philadelphie :

Welcome. Nous souhaitons la bienvenue au premier porteur de contributions françaises pour l'Exposition internationale, au splendide steamer français *Labrador*. L'arrivée dans nos eaux de ce noble navire et de la cargaison qu'il porte dans ses flancs prouve que la Belle France, bien qu'entrant un peu tard en lice, tiendra au Centenaire un rang égal à sa haute renommée et qu'elle sera à la hauteur de ce que nous attendions d'elle comme le premier et le plus utile allié de la cause américaine pendant la guerre de la Révolution.

Nous souhaitons du fonds du cœur une sincère bienvenue aux nouveaux arrivés.

La Compagnie Générale Transatlantique a décidé que les départs des quatre paquebots faisant escale à Philadelphie avec les produits destinés à l'Exposition, n'auront lieu de New-York que le mardi suivant le samedi indiqué pour leur départ réglementaire. Ces départs sont donc fixés comme suit :

Labrador	4 avril
Amérique	18 avril
France	25 avril
Saint-Laurent	2 mai.

L'OPTION DE M. THIERS.—Voici la lettre que M. Thiers a adressée au président du Sénat :

"Paris, le 11 mars 1876.

"Monsieur le président,

"En sénateur à Belfort et député à Paris, je dois opter dans un délai fixé par la loi électorale.

"N'ayant pu renoncer au mandat de Paris que je représente depuis plus de quarante années, j'ai l'honneur de vous envoyer ma démission de sénateur, et en vous l'adressant, je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments de profond respect envers le grand corps que vous présidez, et auprès duquel j'aurais été heureux de pouvoir représenter la noble cité de Belfort.

"Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma très haute considération. "Signé : A. THIERS."

(Mouvements divers.)

—Par suite de l'option de M. Thiers pour la Chambre des députés, le collège sénatorial de Belfort devra, aux termes de l'article 22 de la loi du 2 août 1875, être convoqué dans le délai d'un mois, afin de pourvoir à son remplacement.

La meilleure loterie du monde.

Le meilleur plan qui ait jamais été imaginé

Chances sans pareilles

Chances sans pareilles

Pour faire fortune

Pour faire fortune

Grand tirage d'or

Grand tirage d'or

Samedi, 29 avril

Samedi, 29 avril.

—66—

Prédispositions aux maladies d'infection —Les personnes dont le sang est léger, la digestion faible et le foie lourd, sont très disposées aux attaques de maladies d'infection. Le plus petit accident de température, dans de telles conditions, infecte un système qui, s'il était en bonne santé, résisterait aux attaques miasmatiques. Le seul moyen d'y échapper, dans les localités où la maladie d'infection règne, est de donner du tonique au système et de le régler en améliorant les organes digestifs, en enrichissant le sang et en donnant un mouvement accéléré à la secrétion biliaire. Rien ne peut assurer ces résultats si effectivement que les " Hostetter Stomach Bitters," qui une longue expérience fait regarder avec raison comme la plus sure sauvegarde contre la fièvre, les frissons et autres désordres du même genre, et aussi comme le meilleur remède. Les "Bitters" sont en outre un excellent fortifiant pour les organes urinaires, et un actif dépuratif éliminant du sang ces impuretés acres qui engendrent les rhumatismes.

Décédé, jeudi, à 10 heures et demie A. M., EDMOND P. LEGENDRE. Les amis et connaissances des familles Legendre, Claisain, Guyol, Gagnet, Fabianny, Relf et Elliott, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 4 heures et demie P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence No. 331 rue Bourgogne, près Esplanade.

Décédé hier, à 4 heures de l'après-midi, à l'âge de soixante-six ans, LAZARE JANIN, natif de Tournus, (France). Ses amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui vendredi à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 375, rue St-Pierre, entre Galvez et Johnson.

De la part de sa famille.

Décédé, le jeudi 30 mars, à 6 heures et demie du soir, CHARLES ANTON ZIEGLER, âgé de cinquante-huit ans, natif de Oberndorf, Wurtemberg (Allemagne) et habitant cette ville depuis vingt sept ans. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui vendredi, à quatre heures et le convoi partira de sa dernière résidence No 148 rue Gravier, entre Camp et St-Charles. Les amis de la famille sont respectueusement priés d'y assister, sans autre invitation.

Entrepot de Tapis et de Rideaux

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

TAPIS Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couverture de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BUELLA PS, par balle, pièces en parts.

A. BROUSSEAU & SON.

30mars—3f DMVFP

Association Dramatique Orléanaise.—Réunion Générale—SAMEDI 1er avril 1876, à 7 heures et demie P. M., au Cercle de l'Association, coin St-Louis et Royale, au dessus du Robt E. Lee. Les membres sont priés d'être présents.

J. N. AUGUTIN,
Sect. Génl.

N. O., 30 mars 1876.
30 mars—2f

Une grande vente de

COUPONS,

Aujourd'hui, VENDREDI,

—AUX MAGASINS DE—

DANZIGER,

50,000 COUPONS d'étoffes à ROBES demi, étoffes de Printemps, étoffes de Soie, Cotons, étoffes de fonds, &c., &c.

à moitié du prix coûtant.

Tous les articles sont marqués en chiffres connus et les prix en sont fixés.

Nous signalons également à l'attention des acheteurs :

20 caisses INDIENNES nouvelles et des dernières venues, qui viennent d'être débaillées et que nous offrirons à seulement 5 cents la yarde.

—ET—

Un choix de SOIERIES nouvelles nouvellement 10 pièces couleur CREME.

—Aux magasins de—

DANZIGER,

203 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts

—ET—

228 et 230 de la rue Royale, coin St-Philippe.

31mars—

Au Public.

Nlle-Orléans, 30 mars 1876.

Le soussigné certifie qu'il était porteur de 1[2 du billet combinaison Nos 4, 16, 56,—classe 75 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, — billet qui a gagné le premier gros lot de quatre mille piastres, mercredi, 29 mars 1876. La dite moitié avait coûté 50 cents au bureau de Alex Wale, No 355 de la rue Commune, entre les rues Claiborne et Robertson. Le montant en a